



DE BUENOS AIRES

N°01 – Du 30 au 05 janvier 2023

Zoom - Argentine, Brésil : vers un rapprochement des deux géants sud-américains?

L'arrivée de Lula à la présidence brésilienne pourrait ouvrir de nouvelles perspectives dans la relation bilatérale avec l'Argentine en rapprochant les deux géants sud-américains, après une période marquée par une prise de distance durant le mandat de Jair Bolsonaro. Signe de ce désamour, l'ancien président brésilien avait, en effet, réservé sa première visite internationale à son homologue chilien de l'époque, Sebastián Piñera, reléguant l'Argentine au rang de partenaire secondaire du Brésil. La vague rose qui déferle désormais sur l'Amérique du Sud depuis la victoire d'Alberto Fernandez en Argentine en 2019, suivie par Gabriel Boric au Chili (2022) et Gustavo Petro en Colombie (2022), pourrait redessiner les alliances politiques et économiques sur le continent. Dans ce contexte, les autorités argentines et brésiennes multiplient les gestes de bonne volonté pour afficher une unité retrouvée dans la région. C'est dans cet esprit qu'un accord bilatéral visant à renforcer la coopération et l'intégration des deux pays pourrait être signé lors de la première visite officielle de Lula à Buenos Aires prévue pour le 20 janvier. Selon la presse, le projet viserait notamment à promouvoir l'utilisation d'un système de paiement en monnaie locale dans les échanges commerciaux bilatéraux. A terme, une monnaie commune baptisée « Sud » pourrait être mise en place afin de réduire les risques liés aux opérations de change et fluidifier le commerce de biens et services entre les deux pays. Par ailleurs, la Banque brésilienne de développement (BNDES) pourrait financer la deuxième phase du gazoduc Nestor Kirchner pour relier les champs gaziers de Vaca Muerta, situés au Sud de l'Argentine, aux métropoles brésiennes, en particulier São Paulo. Dans un contexte de diminution des réserves boliviennes, l'Argentine pourrait alors exporter son gaz vers ce grand marché ce qui viendrait renforcer ses réserves en devises (44,2 Mds USD fin décembre). Le projet d'accord aborderait aussi la coopération technologique, notamment la construction d'un réacteur pour permettre la production conjointe de radio-isotopes médicaux. Cette volonté d'intégration régionale pourrait, cependant, se heurter à la tradition interventionniste et protectionniste de ces deux géants. En Argentine, le nouveau programme SIRA impose désormais des licences non automatiques sur la moitié des références de produits importés, contre près de 1/5^{ème} avant sa mise en place en octobre dernier. Ces restrictions sont contraires aux ambitions du projet d'accord et aux statuts du marché commun sud-américain (Mercosur). Qui plus est, les engagements pris entre Brasilia et Buenos Aires resteront conditionnés aux priorités de la prochaine administration argentine qui sortira des urnes en octobre 2023. En dépit de possibles divergences politiques, les relations économiques entre le Brésil et l'Argentine sont traditionnellement profondes et diversifiées. A ce titre, le commerce bilatéral s'élève à 26,4 Mds USD (+20,7% en glissement annuel) durant les 11 premiers mois de 2022, avec un excédent de 3,3 Mds USD sur la période en faveur de Brasilia. Le Brésil est le premier client de l'Argentine (11,6 Mds USD, soit 14,1% des exportations argentines) et le deuxième fournisseur (14,9 Mds USD, 19,5% de ses importations). L'Argentine est quant à elle le troisième client du Brésil (14,9 Mds USD, soit 4,0% des exportations brésiennes) et troisième fournisseur (11,6 Mds USD, 5,5% de ses importations). Les productions industrielles sont également relativement intégrées entre les deux pays, notamment dans le secteur automobile.

**LE CHIFFRE À
RETENIR**

26,4

Commerce Argentine-Brazil
(11 mois, en Mds USD)

Principaux indicateurs macroéconomiques

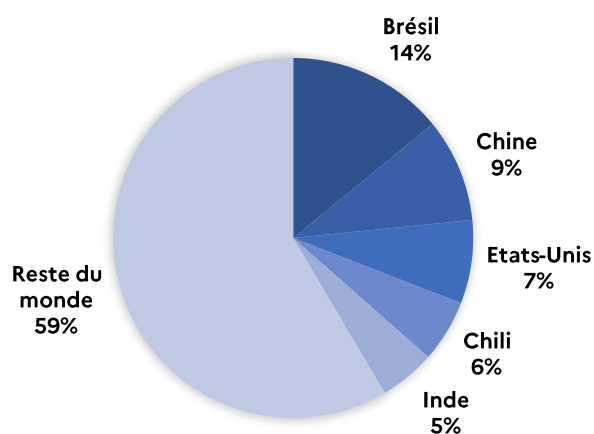
	Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels - 2021				
Croissance du PIB réel	10,4%	11,7%	4,2%	4,4%
Inflation (fin de période)	50,9%	7,1%	6,8%	8,0%
Solde budgétaire (% du PIB)	-4,3%	-7,7%	-3,7%	-4,2%
Dettes publiques (% du PIB)	80,9%	36,3%	33,8%	73,3%
Solde courant (% du PIB)	1,4%	-6,7%	0,8%	-1,8%
Dettes extérieures (% du PIB)	58,3%	84,4%	49,9%	77,1%
Prévisions et anticipations - 2022				
Croissance du PIB réel - FMI	4,0%	2,1%	0,2%	5,3%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	5,3%	2,5%	0,2%	5,2%
Inflation (fin de période) - Agents économiques	99,0%	12,6%	8,6%	9,0%
Pour mémoire				
PIB nominal de 2021 (Mds USD)	486,7	316,8	38,8	59,3
Population (millions)	47,3	19,8	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

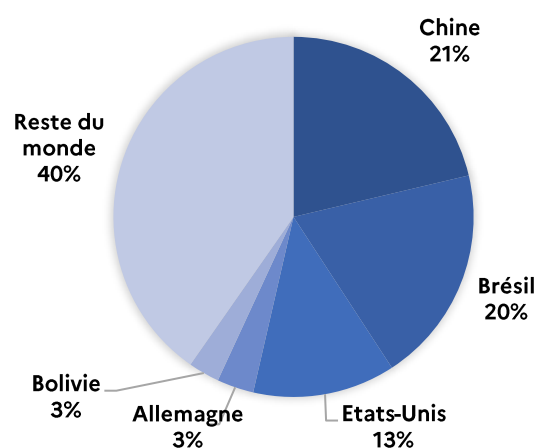
Graphique de la semaine

Principaux clients et fournisseurs de l'Argentine (11 premiers mois de 2022)

PRINCIPAUX CLIENTS DE L'ARGENTINE



PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE L'ARGENTINE



Sources : INDEC, SER Buenos Aires

ARGENTINE

En novembre, les indicateurs avancés évoluent de manière contrastée, sur fond de ralentissement économique

Les indicateurs avancés de croissance, à savoir l'activité industrielle et la construction, représentant deux piliers de l'économie argentine, affichent une évolution dispersée en novembre avec, d'une part, un léger rebond de la production manufacturière (+0,8% sur un mois, en désaisonnalisé, après -1,3% en octobre) et, d'autre part, un recul de la construction (-0,5% versus -3,0% un mois plus tôt). Depuis le mois de juillet, la croissance de ces deux indicateurs s'essouffle, avec trois mois de variations négatives pour la production manufacturière (-0,2% en juillet, -1,1% en septembre et -1,3% en octobre) et quatre mois consécutifs de repli dans la construction (-2,3% en août, -2,8% en septembre, -3,0% en octobre et -0,5% en novembre).

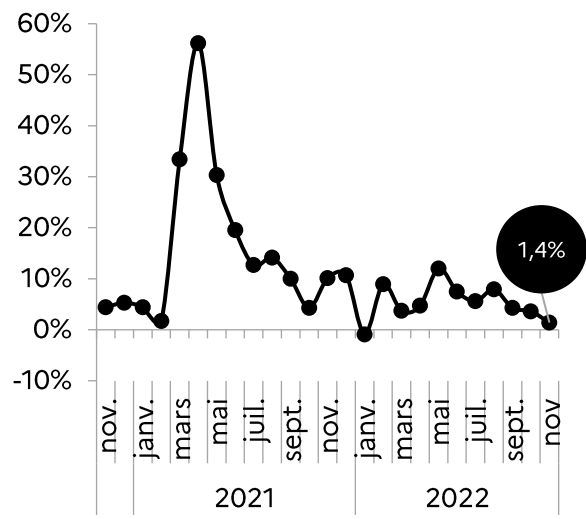
En rythme annuel, la production industrielle progresse de seulement 1,4% versus +3,6% le mois précédent, en raison notamment des mauvaises performances dans les productions de bois et papiers (-6,4%), textiles (-4,6%) ainsi que des machines et équipements (-4,2%). A noter, à l'inverse, l'excellente tenue de la production automobile (+7,3%) et de celles des métaux (+6,9%) et industries métalliques (+5,6%). De son côté, l'industrie alimentaire stagne à +0,8%.

S'agissant de la construction, elle recule de 1,5% sur un an, après -0,9% en octobre, en

raison notamment d'une chute notable de la production de peinture (-15,2%). En octobre, la construction compte près de 457.000 employés, soit une hausse de 17,2% sur un an et de 16,7% en cumulé sur les dix premiers mois de 2022.

En cumulé sur les 11 premiers mois de l'année, la production industrielle et la construction progressent de respectivement 5,2% et 4,8%, ce qui est en ligne avec les prévisions de croissance du marché (+5,3% en 2022 selon l'enquête de la Banque centrale publiée en novembre). A noter qu'au cours des prochains mois, la production industrielle et la construction pourraient bénéficier d'un regain attendu de la confiance et de la consommation suite à la victoire de l'Argentine à la coupe du monde de football.

Croissance de la production industrielle (glissement annuel)



Sources : INDEC, SER Buenos Aires

En dépit des difficultés, le secteur automobile a réussi son année 2022



Selon le dernier rapport publié par l'association des constructeurs automobiles (ADEFA), la production de véhicules a progressé de 23,5% en 2022 (+39,9% pour les véhicules et +11,5% pour les utilitaires) pour atteindre près de 536.900 véhicules (dont environ 257.500 voitures et 279.400 utilitaires), contre environ 434.700 véhicules en 2021.

De leur côté, les exportations se sont élevées à près de 322.300 véhicules, en hausse de 24,3% par rapport à l'année précédente. Le Brésil est, de loin, le premier client de l'Argentine avec 62,8% des exportations en volume, suivi par l'Amérique centrale (10,1%), la Colombie (6,3%), le Chili (6,2%) et le Pérou (5,5%).

Sur le marché national, les ventes ont atteint près de 376.300 unités, soit +12,5% par rapport à 2021.

Les niveaux de production et d'exportation restent toutefois très en-dessous du pic de 2011. Cette année-là, environ 828.800 véhicules avaient été produits, et les exportations avaient atteint un record de 506.700 véhicules.

Les chiffres de 2022 montrent néanmoins un net redressement du marché, après deux années déprimées en raison de la crise financière en Argentine et de la chute de la demande brésilienne en 2019 (seulement 314.800 véhicules avaient été produits et 224.300 exportés) et de la pandémie du Covid-19 en 2020 (seulement 257.200 véhicules produits et 137.900 exportés). Durant ces deux années, les ventes sur le marché national étaient restées relativement stables (respectivement 372.500 et 312.800 unités en 2019 et 2020) en raison notamment

des achats de véhicules pour se prémunir contre l'inflation.

Ces résultats sont particulièrement positifs compte tenu des nombreux défis auxquels ont été confrontés les constructeurs automobiles. Le principal problème rencontré par le secteur en 2022 a été les restrictions aux importations (tant des pièces détachées comme des véhicules), induite par le système de contrôle de changes qui restreint l'accès aux devises. Ce mécanisme a pour objectif de contrôler la sortie des capitaux dans un contexte où le gouvernement peine à atteindre les objectifs définis dans l'accord avec le FMI sur le niveau de réserves internationales. Ces restrictions, conjuguées à la pénurie de semi-conducteurs au niveau mondial, à la hausse des coûts de logistique et au manque de pneus suite aux conflits avec les syndicats en Argentine, ont entraîné des difficultés dans les chaînes d'approvisionnement ce qui a généré des retards sur les lignes de production de plusieurs constructeurs automobiles.

CHILI

Le Sénat approuve la nouvelle méthodologie pour rédiger le projet de Constitution

Avec quarante voix en faveur, quatre voix contre et 2 abstentions, le Sénat a approuvé, fin décembre, le nouveau processus pour rédiger et adopter le projet de Constitution. Conformément à la demande du gouvernement pour que le projet soit examiné en priorité, les discussions au Sénat se sont tenues sur seulement deux jours, soit un délai record pour l'adoption d'un tel texte.



Le projet qui doit encore être adopté par les députés, avant la fin janvier pour tenir les délais, prévoit d'établir à partir du 6 mars, une commission composée de 24 experts désignés à parité par le Congrès (12 par l'Assemblée et 12 par le Sénat). La commission aura ensuite trois mois pour rédiger l'avant-projet de Constitution. En parallèle, un comité technique paritaire composé de 14 spécialistes nommés par la Chambre des députés et approuvés par les deux chambres du Congrès, sera chargé d'assurer le respect de la charte de 12 principes constitutionnels qui ont été définis par les partis dans l'accord du 12 décembre 2022.

Lors d'un vote obligatoire prévu le 7 mai, les Chiliens seront appelés à choisir la cinquantaine de personnes qui composeront le Conseil constitutionnel. Cet organe qui remplacera la précédente Assemblée constituante composée de 155 citoyens élus, sera paritaire et accueillera en son sein des représentants des peuples indigènes (environ 13% de la population) sans toutefois que soit imposé un quota. Après leur prise de fonction le 7 juin, les membres du Conseil constitutionnel seront chargés de rédiger le projet de Constitution sur la base de l'avant-projet proposé par les experts.

Les Chiliens seront ensuite invités à se positionner sur le nouveau projet de Constitution lors d'un référendum qui se tiendra le 17 décembre, en répondant à la question suivante : « *Etes-vous pour ou contre le texte de la nouvelle Constitution ?* ».

Les recettes fiscales liées au lithium apportent une contribution record au budget de l'Etat en 2022

L'entreprise américaine Albemarle Corporation, premier fournisseur mondial de lithium, a contribué au budget de l'Etat chilien à hauteur de 600 MUSD en 2022, soit un apport multiplié par 14 par rapport à celui de l'année précédente. Au troisième trimestre de 2022, les bénéfices ont été sept fois supérieurs à ceux sur la même période de l'année précédente. Par ailleurs, 3,5% des ventes de lithium d'Albemarle sont reversés aux populations locales situées du Salar d'Atacama regroupant 18 communautés.

A l'horizon 2043, l'entreprise s'est engagée à contribuer à hauteur de 300 MUSD au budget de l'Etat concernant la recherche et le développement. Les fonds investis dans ce domaine permettront à Corfo, l'équivalent de Bpifrance, de financer un centre d'économie circulaire dans le Nord du Chili et un consortium pour l'électromobilité, deux enjeux essentiels pour le développement du pays.

De son côté, l'entreprise chilienne SQM a versé aux finances publiques près de 4 Mds USD au cours des 9 premiers mois de 2022, correspond principalement au versement des bénéfices du contrat avec Corfo et aux impôts sur la production.

Conclu pour l'exploitation du Salar de Atacama, le contrat entre CORFO et SQM dispose de normes d'exploitation renforcées. SQM s'est engagé à augmenter la production de lithium sans contrainte supplémentaire sur l'environnement grâce au développement de technologies innovantes. A cet égard, une étude réalisée par l'Université catholique estime que la production de lithium au Chili possède une faible empreinte carbone, en comparaison à

celle des autres grands producteurs comme l'Argentine et l'Australie.

PARAGUAY

Les principaux défis du Paraguay en 2023

Malgré la stagnation de la croissance paraguayenne en 2022 (+0,2%), l'activité pourrait rebondir en 2023 (+4,0% selon le consensus du marché, +4,5% selon le FMI) sous réserve d'une amélioration des conditions climatiques. En effet, l'activité reste soumise à de nombreux défis pour cette nouvelle année : les chocs exogènes notamment le risque climatique et les conséquences de la guerre en Ukraine, les contraintes sur les dépenses publiques dans le cadre du respect de la règle d'or budgétaire et la renégociation du Traité d'Itaipú avec le Brésil.

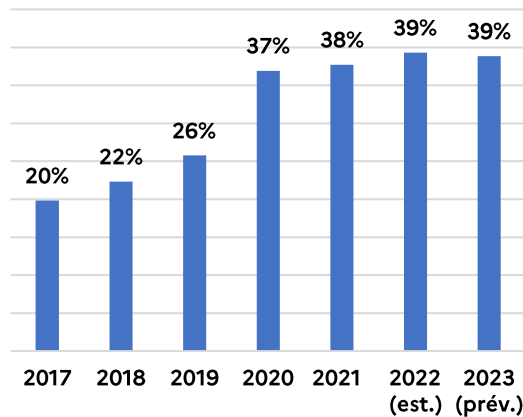
En premier lieu, l'économie paraguayenne reste soumise aux chocs exogènes qui sont de deux natures : le risque climatique et les effets délétères du conflit en Ukraine. Et pour cause, les aléas météorologiques pèsent in fine sur la croissance via ses effets sur le secteur primaire. Pays agricole, le phénomène climatique *La Niña* qui se traduit par une sécheresse intense, pèse sur la production d'énergie hydroélectrique, le transport fluvial et l'agriculture. Dans ces conditions, les récoltes de soja ont diminué de 70% en 2022 provoquant une chute des exportations de soja (-58,5% sur un an, à 1,2 Md USD) et de ses dérivés, notamment les huiles (-8,4% sur un an, à 518 MUSD) et la farine (-17,0% sur un an, à 582 MUSD). Si les prévisions des pluies pour janvier 2023 demeurent optimistes, le risque climatique

ne peut pas pour autant être complètement écarté.

Concernant le conflit en Ukraine, il affecte l'économie paraguayenne par les perturbations causées dans les chaînes d'approvisionnement et le renchérissement des coûts du transport, des produits agricoles et énergétiques.

En matière budgétaire, le gouvernement paraguayen s'est engagé à respecter la loi sur la responsabilité fiscale. Cette loi oblige l'Etat à ramener le déficit budgétaire en dessous du plafond fixé à 1,5% du PIB. Dans ces conditions, les autorités paraguayennes ont annoncé leur souhait de respecter le plafond de déficit public à l'horizon 2024. La réduction se fera de manière graduelle, avec un déficit budgétaire prévu à 2,3% du PIB en 2023 après 3,0% du PIB en 2022, et cela en dépit du cycle électoral.

A noter que cet objectif de consolidation budgétaire s'inscrit dans un contexte de doublement de la dette publique ces cinq dernières années, passant de 19,8% à 39,3% du PIB, en raison notamment des mesures de soutien mises en place pour accompagner les secteurs les plus touchés par la pandémie.

Evolution de la dette publique (en % de PIB)

Sources : Banque centrale, SER Buenos Aires

Enfin, l'année 2023 sera également marquée par la renégociation du traité d'Itaipú avec le Brésil. Signé en 1973 sous la dictature de Stroessner, le Traité fait actuellement l'objet de plusieurs reproches au Paraguay. Alors que le barrage produit l'équivalent de 20% de la consommation du Brésil, le Traité donne au Brésil un droit d'acquisition prioritaire de l'énergie non consommée au Paraguay, empêchant ce dernier de vendre ses excédents à d'autres pays de la région tels que l'Argentine, l'Uruguay, la Bolivie ou le Chili.

Avec la récente élection de Lula, les perspectives de coopération entre les deux pays pourraient favorablement évoluer pour le Paraguay, compte tenu de l'historique laissé par les précédents mandats de Lula, notamment le triplement du tarif en 2009. A contrario selon la presse, l'administration de Bolsonaro avait fixé, en 2022, une réduction unilatérale du tarif énergétique sans consulter au préalable le conseil d'administration de la binationale.

Dès lors pour le Paraguay, l'un des enjeux sera d'obtenir la libre disponibilité de son énergie pour la commercialiser au prix du

marché sans être obligé de la céder au Brésil à un tarif concessionnel.

URUGUAY

Le Sénat approuve le projet de réforme des retraites

Le projet de réforme des retraites vient d'être adopté par le Sénat. Les bases du projet ont été proposées par une commission d'experts en matière de sécurité sociale (CESS) créée en juillet 2020. Cette commission qui rassemble près de 80 organisations de la société civile, partis politiques et experts, a rendu son rapport final en octobre dernier, s'inspirant du dialogue social tenu pendant près d'un an et des recommandations formulées par le Fonds monétaire international (FMI).

En effet, le système des retraites uruguayen n'est actuellement pas soutenable en raison de la hausse exponentielle des dépenses de retraites (d'environ 3,0% du PIB en 2011 à 10% du PIB en 2022). Cette évolution s'explique par un système relativement généreux, avec l'âge de départ à la retraite fixé à 60 ans, l'indexation des pensions sur les salaires moyens, et le vieillissement de la population vieillissante dont le taux de dépendance pourrait passer de 31,6% en 2019 à 49,8% en 2050.

Dans ce contexte, le projet de réforme vise à unifier les différents régimes de retraites, à savoir le régime général couvrant 89 % de la population et les cinq régimes spéciaux.

En outre, la réforme propose dès lors un système mixant répartition et capitalisation qui repose sur trois piliers: 1) un pilier



solidarité géré par la Banque de la sécurité sociale (BPS). Il comprendra une pension minimale universelle au-dessus du seuil de pauvreté; 2) un pilier individuel géré par les organismes privés des Administrateurs de fonds d'épargne-retraite (AFAP); et 3) un pilier optionnel avec des contributions volontaires dans la caisse de retraites.

La réforme prévoit également la mise en place d'un taux unique de contribution de 15 % avec une répartition de 10% alloués à la BPS et de 5% au compte d'épargne individuel (contre un taux actuel de 22,5% pour le régime général). Les incitations à l'épargne individuelle ont également été revues, notamment pour les plus jeunes avec la création d'un nouveau fonds d'épargne baptisé « croissance », ayant un meilleur rendement grâce à un équilibre plus fin entre la rentabilité et le risque.

Qui plus est, l'âge du départ à la retraite sera relevé de 60 à 65 ans, à l'exception des travailleurs de la construction et des activités rurales ayant une pénibilité. Ce relèvement se veut graduel avec un recul de l'âge de départ à la retraite qui concernera seulement les individus nés à partir de 1973 (qui ont actuellement une cinquantaine d'années). Ceux nés en 1973 pourront prendre leur retraite à 63 ans en 2036, avec un recul graduel de l'âge de départ selon l'année de naissance, jusqu'à arriver aux individus nés après 1975, qui pourront prendre leur retraite à 65 ans en 2040.

Cette réforme encourage également le vieillissement actif, c'est-à-dire le maintien en activité des personnes âgées. Cet objectif passe par deux mesures phares, à savoir : 1) l'autorisation de travailler pour les retraités, accompagnée d'incitations fiscales, et 2) la révision du système

d'acquisition des droits afin de retarder le départ à la retraite après l'âge légal. A titre d'illustration, une personne ayant cotisé 30 ans prenant sa retraite à 65 ans bénéficiera d'un taux de remplacement de base de 45%, versus 58% pour 70 ans et 30 ans de cotisation ou encore de 85% pour 70 ans et 47 années de cotisation.



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-François Michel,
Chef du Service Économique Régional de Buenos Aires

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Pour s'abonner :
Twitter :

samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr
[@Tresor_ConoSud](https://twitter.com/Tresor_ConoSud)